

Bilan Septembre 2016 – juillet 2018 Etat d'avancement de l'opération

Préambule : pour mémoire :

Le ministère de l'Intérieur a lancé, le 20 mai 2016, un appel à projets pour la réinstallation des réfugiés au titre du Fonds Asile Migrations et Intégrations (FAMI). Cet appel à projets doit permettre d'assurer l'accès direct au logement et l'accompagnement global des réfugiés réinstallés en France.

Dans le cadre des échanges européens de l'été 2015, la France s'est engagée à accueillir 2 375 réinstallés pour la période 2016 - 2017, principalement depuis le Liban et la Jordanie. Par ailleurs, l'accord du 18 mars 2016 entre l'Union européenne stipule que la France doit accueillir 6 000 réfugiés syriens depuis la Turquie d'ici septembre 2017. À ces contingents, s'ajouteront 2000 réfugiés supplémentaires en provenance du Liban accueillis sur la même période. Au total, ce sont donc près de 10 000 personnes que la France devra réinstaller d'ici fin 2017.

A l'inverse de la relocalisation qui vise à orienter les migrants depuis des points d'entrée à la frontière européenne vers les pays européens dans lesquels ils pourront solliciter l'asile, la réinstallation consiste à identifier des réfugiés depuis un pays de premier asile et à leur octroyer un statut de séjour permanent sur un territoire d'accueil.

Ainsi, l'OFPRA, en lien avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés, mène des missions foraines dans les campements de réfugiés dans plusieurs pays afin d'instruire sur place les demandes d'asile. Une fois reconnu le besoin de protection, les réfugiés sont accompagnés jusqu'en France par l'Organisation internationale des migrations (OIM), où ils reçoivent une protection sans avoir à se soumettre de nouveau à la procédure de demande d'asile.

Afin de favoriser l'autonomie et l'intégration des réinstallés, la DGEF, par le biais du FAMI, propose de financer un programme assurant une orientation directe vers le logement avec un accompagnement global (accès aux droits, accès aux soins, scolarité, formation linguistique, insertion professionnelle...) spécifique dès l'arrivée sur le territoire

Le projet « Logement d'Attente pour Migrants en Isère (LAMI) » présenté par l'association TERRITOIRES, membre de l'ensemble UN TOIT POUR TOUS, a été retenu par le Ministère de l'Intérieur, dans le cadre de cet appel à projets restreint de réinstallation en France de réfugiés.

Le projet LAMI consiste, sur une période courant du 1er septembre 2016 au 31 décembre 2019 (**qui sera prolongée jusqu'au 31 octobre 2020**) à mobiliser environ 88 logements auprès des bailleurs publics et du parc privé afin d'héberger un total de 350 personnes (adultes et enfants).

TERRITOIRES assurera un accompagnement global de ces personnes sur une période de 12 mois avec l'appui de ses partenaires (ALPES Formation et VIAE38_Oiseau Bleu) dans le cadre de l'apprentissage du français et de l'insertion professionnelle.

Depuis le lancement de l'opération et au 1^{er} juillet 2018, 29 familles ont été accueillies par le dispositif LAMI.

Ces 29 familles représentent 137 personnes (soit 39% de l'objectif) : 54 adultes (30 femmes et 24 hommes) et 83 enfants dont 5 majeurs.

Au 1^{er} juillet parmi ces 29 familles accueillies, 9 familles (36 personnes) sont « sorties » du dispositif. Elles sont locataires de leurs logements et poursuivent leurs démarches d'insertion à travers les dispositifs de droits communs.

Voici un tableau de la typologie des ménages accueillis depuis le lancement et au 1^{er} juillet 2018 dans le cadre du dispositif LAMI

Typologie des ménages	Nombre de ménages
Personne seule	1
Personne seule + 1 enfant	0
Personne seule + 2 enfants	1
Personne seule + 2 enfants + 1 personne âgée	1
Personne seule + 3 enfants	1
Personne seule + 4 enfants	0
Personne seule + 5 enfants	1
Couple sans enfant	2
Couple + 1 enfant	1
Couple + 2 enfants	6
Couple + 3 enfants	7
Couple + 4 enfants	5
Couple + 5 enfants	2
Couple + 6 enfants	0
Couple + 7 enfants	1
TOTAL	29

La moitié des ménages réfugiés syriens provient de Turquie et l'autre moitié du Liban.

83 % des familles (86% des personnes) sont logées sur des communes de l'agglomération grenobloise, dont la moitié sur Grenoble.

nom de la commune	nombre de familles accueillies	nombre de personnes
EYBENS	1	6
FONTAINE	3	15
GRENOBLE	12	56
MEYLAN	1	7
PONT DE CLAIX	1	4
SAINT EGREVE	2	9
SAINT MARTIN D'HERES	4	21
Grenoble Alpes Métropole	24	118
CROLLES	2	5
PONTCHARRA	1	5
Grésivaudan Nord	3	10
VOREPPE	2	9
Pays Voironnais	2	9
TOTAL	29	137

Compte tenu de la taille des ménages (en moyenne 4,7 personnes par foyer), les deux tiers des logements mobilisés sont des T4 et +.

typologie des logements	
T1	0
T2	2
T3	8
T4	13
T5	5
T6 et +	1
TOTAL	29

Les logements mobilisés se répartissent en trois tiers : 1/3 de logements de propriétaires privés, 1/3 de logements du parc d'UTPT Développement et 1/3 de logements du parc HLM.

propriétaires des logements	
Propriétaires privés (mandat de gestion AIVS TERRITOIRES)	9
UTPT Développement (PLAI)	9
Communes	3
HLM (ACTIS, OPAC, SDH, SCIC)	8
TOTAL	29

Toutes les familles bénéficient (ou ont bénéficié) d'un accompagnement global notamment pour l'ouverture des droits (RSA, APL, AHH) et leur installation en France (ouverture de compte bancaire, scolarisation des enfants, suivi médical). Les équipes les accompagnent également dans l'appropriation des usages et règles d'habiter.

L'ensemble des adultes suit (ou a suivi) le programme d'apprentissage du français mis en place par Alpes Formation, soit 54 personnes et 5 enfants majeurs.

La quasi-totalité des adultes ne maîtrise pas du tout la langue française à l'oral comme à l'écrit. Néanmoins les adultes bénéficient d'un niveau scolaire (aucun adulte n'est analphabète) suffisant pour acquérir rapidement les premiers usages pratiques de notre langue.

L'apprentissage du français via Alpes Formation permet aux personnes de s'initier immédiatement aux modalités pratiques de notre langue en attendant les cours délivrés par l'OFII (L'Office français de l'immigration et de l'intégration).

Cet apprentissage du français (12 x 6 h par personnes) permet aux adultes d'acquérir les bases rudimentaires pour se présenter, dire où elles habitent, reconnaître leurs nom, de lire les logos et se déplacer en ville.

L'autre problématique principale rencontrée par les familles est la question de la santé de l'un ou plusieurs membres du foyer.

Nous avons engagé des partenariats avec diverses structures d'appuis sur cette dimension médicale. Mais nous rencontrons de réelles difficultés sur ce secteur compte tenu de la surcharge de certains services médicaux sur l'agglomération grenobloise.

Pour y pallier nous nous appuyons notamment sur l'intervention d'une équipe de bénévoles retraités du secteur médical.

De nombreux bénévoles (environ 70 personnes) nous accompagnent dans l'accueil de ces ménages, de l'aménagement de leur logement à la découverte de leur nouvel environnement et l'appropriation des règles de vie sur notre territoire national.

Les mesures d'accompagnement préparatoires à l'entrée sur le marché du travail n'ont pas encore été engagées en raison de leurs caractères prématurés. Il est en effet nécessaire au préalable pour les personnes de maîtriser les premiers rudiments de français. Les premières mesures devraient intervenir fin 2017. L'objectif est de diagnostiquer le niveau de compétences professionnelles des personnes concernées (elles exerçaient toutes un emploi en Syrie avant la guerre civile), de les mettre rapidement en contact avec le secteur professionnel (sous la forme de stages), de leur faire découvrir la réalité de l'emploi en France et de les familiariser avec les règles du droit du travail.

A ce jour, 2 personnes ont pu obtenir une première embauche et une troisième est en bonne voie en lien avec Pôle Emploi.

Fin août/début septembre 2018, nous devrions avoir logés 173 personnes (soit 37 familles) et atteint 50% de l'objectif.

Nous avons un rythme d'arrivée de 12 à 13 personnes (3 à 4 familles) en moyenne par mois, ce qui signifie que fin octobre 2019 nous aurons atteints notre objectif des 350 familles accueillies.

Echirolles le 17 juillet 2018

Le Directeur
Frédéric CESBRON